

AVIS

LEO LAGRANGE SUD-OUEST

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Ayant son siège au 4B rue Paul Mesplé 31100

TOULOUSE

Projet de fusion

Le 25/01/2021, le Conseil d'administration de Léo Lagrange Sud-Ouest a arrêté le projet de traité de fusion qui organise l'absorption de l'association Fédération Léo Tarn dont le siège est situé à Albi (81000), 10 Place de la Marne. Ce projet a également été arrêté par le comité directeur de cette dernière association. Ce projet sera soumis à l'approbation des assemblées générales le 21/07/2021. En conséquence seraient transférés à l'association Léo Lagrange Sud-Ouest, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, et sous réserve de la réalisation des conditions suspensives, tous les éléments d'actif et de passif qui constituent le patrimoine de l'association Fédération Léo Tarn, sans exception, ni réserve, y compris ceux résultant des opérations qui seraient effectuées jusqu'à la date de réalisation de la fusion.

La fusion prendra effet juridiquement et d'un point de vue comptable et fiscale au 1er janvier 2021 à 00h00.

A l'issue de cette opération l'association Fédération Léo Tarn sera dissoute.

Pour avis

Jean-Louis VILON

Président